



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

Les Grands Rendez-vous de Saint-Adolphe D'Howard

Thématique de
l'environnement et du
développement durable



Mémoire présenté à monsieur le maire et
les élus de St-Adolphe d'Howard

28 juin 2008



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

Table des matières

1 - Introduction	3
2 - Contexte d'évolution à St-Adolphe	3
3 - Nos problématiques dans un concept de développement durable	4
4 - L'importance du lac St-Joseph	5
5 - Nos recommandations :	
1 - La gestion des fosses septiques	6
2 - L'accès au lac et le nombre d'embarcations motorisées	6
3 - La surveillance de la qualité de l'eau du lac	7
4 - Une patrouille nautique spécifique pour le lac St-Joseph	7
5 - Une piste cyclable autour du lac St-Joseph.....	7
6 - La protection des îles sur le lac.....	8
7 - La création d'une base de kayaks	8
8 - Un concours de bandes riveraines régénérées	8
6 - Conclusion	8



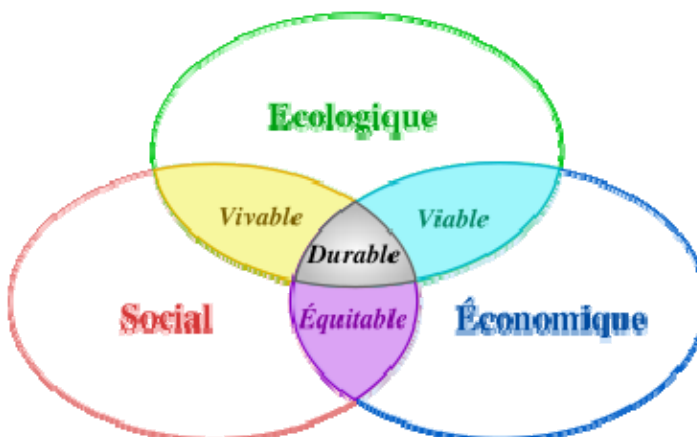
A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

1 - Introduction

Dans le cadre des Grands Rendez-vous de St-Adolphe, l'APEL St-Joseph est heureuse d'avoir l'opportunité de pouvoir présenter son mémoire sur le sujet de l'environnement et le développement durable à St-Adolphe.

Comme vous le savez sans doute, la mission première de l'association est la protection de l'environnement du lac St-Joseph. L'objectif principal est la promotion d'un environnement sain, durable et sécuritaire pour les riverains et usagers du lac St-Joseph. C'est dans ce cadre que nous vous présentons nos recommandations sur le sujet de l'environnement et le développement durable à St-Adolphe.

Notre approche pour nos recommandations se base sur les définitions généralement reconnues du développement durable. Ainsi, le développement durable se veut un processus de développement qui **concilie l'écologique, l'économique et le social** et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité.



Au gouvernement du Québec, le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux **besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures** à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

2 - Contexte d'évolution de St-Adolphe

Sans être historien ni expert dans le domaine, la vocation de St-Adolphe nous a paru changer énormément depuis les 25 à 30 dernières années. De l'extérieur du village, St-Adolphe n'était



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

connu que par peu de personnes et quelques connaisseurs par la présence de deux restaurants réputés soit la Légende et la Soupière et l'ensemble des 85 lacs étaient peu ou pas occupés.

Avec les années, un engouement important s'est développé pour l'ensemble des Laurentides et St-Adolphe n'a pas échappé à celui-ci. Beaucoup de nouveaux arrivants sont maintenant à St-Adolphe, qu'ils soient résidents permanents ou non.

Si ceux-ci sont là, c'est qu'ils recherchent, comme l'association pour le lac St-Joseph, un environnement sain, durable et sécuritaire pour le lieu qu'ils ont choisi. Mais cette arrivée « massive » de nouveaux arrivants amène aussi son lot de préoccupations et par le fait même toute l'activité économique qu'elle génère doit être gérée de façon intelligente. Le développement doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

3 - Nos problématiques dans un concept de développement durable

Pour l'association, l'utilisation et l'accès au lac St-Joseph ainsi que les apports polluants dus à l'activité humaine autour du lac doivent être mieux contrôlés, encadrés et limités sur certains aspects. Cela ne touche pas seulement le lac mais l'ensemble du bassin versant du lac St-Joseph car toute activité ou événement néfaste sur un lac du bassin versant du lac St-Joseph aura un jour ou l'autre un effet négatif sur le lac St-Joseph.

Le lac lui-même ne peut supporter indéfiniment une augmentation d'activités sans compromettre dangereusement la santé du lac et son avenir. Nous évaluons aujourd'hui **à plus de 800 le nombre d'utilisateurs** qui profitent actuellement d'activités avec embarcations motorisées sur le lac St-Joseph (activités nautiques et pêche) sans compter tous ceux qui profitent d'activités non motorisées comme le kayak, le pédalo la baignade et la natation. Le lac St-Joseph vit une augmentation du nombre d'embarcations motorisées d'année en année et il est important de mieux gérer et contrôler cette croissance **car le lac lui-même ne peut prendre d'expansion.**

À titre de référence, même l'Association des sports nautiques (<http://www.st-adolphe.org/infos/index.html>) publie depuis plusieurs années sur son site Internet certaines informations confirmant la situation problématique que vit le lac St-Joseph en rapport à son utilisation :

« 31- La superficie combinée des lacs St-Joseph, Ste-Marie et Morgan (total de 288 hectares) est environ 5 fois plus petite que celle du lac Archambault à St-Donat, environ 8 fois plus petite que celle du Grand lac Nominique dans les Hautes Laurentides et environ 33 fois plus petite que celle du lac Memphrémagog en Estrie.

32- Il y aurait plus de 600 embarcations motorisées sur les deux lacs et la rivière, ce qui correspond donc à 2 bateaux par hectare. Il s'agit de **l'une des plus forte concentration de bateaux au Québec, voire la plus grande concentration de bateaux au Québec.** »



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

Il ne faut pas ajouter encore beaucoup de mots pour convaincre la municipalité des enjeux importants qui sont reliés à l'accès et à l'utilisation du lac St-Joseph.

De même, l'APEL St-Joseph considère que la municipalité doit mettre de l'avant des projets afin d'augmenter son offre de services pour permettre la présence d'activités qui sont considérées comme environnementales, non polluantes et qui rehausseraient l'image « verte » de St-Adolphe. Ces activités seraient bénéfiques pour les riverains du lac, mais aussi pour les non riverains et les visiteurs, et permettraient de créer une activité économique intéressante pour la municipalité.

4 - L'importance du lac St-Joseph

Avant de proposer nos recommandations qui font un lien très étroit entre « environnement et développement durable », laissez nous vous rappeler l'importance que le lac St-Joseph, et surtout un lac St-Joseph en santé, représente pour St-Adolphe et par le fait même démontrer que le lac est au cœur de l'activité économique et sociale de St-Adolphe.

Par exemple et sans être défaitiste, une contamination du lac St-Joseph par différents polluants dont le plus connu est l'algue bleue n'aurait pas seulement des impacts directs sur les riverains du lac, mais sur tous ceux qui profitent de près ou de loin d'un lac St-Joseph en santé. Ainsi, certaines conséquences pourraient être envisagées tel que:

"Un lac St-Joseph "contaminé", impliquerait que le lac Ste-Marie serait aussi contaminé compte tenu du fort débit d'eau provenant du lac St-Joseph, et tous les riverains du lac Ste-Marie seraient aussi affectés."

"Un lac St-Joseph "contaminé", impliquerait que tous les utilisateurs d'embarcations motorisés ou non profitant des deux plans d'eau seraient aussi affectés."

"Un lac St-Joseph "contaminé", impliquerait que les utilisateurs de la plage publique (résidents et visiteurs) ne pourraient plus bénéficier d'un plaisir qui est disponible gratuitement."

"Un lac St-Joseph "contaminé", modifierait l'offre touristique de St-Adolphe et réduirait le nombre de visiteurs."

"Un lac St-Joseph "contaminé" aurait des conséquences néfastes pour toute l'activité de pêche sur les deux plans d'eau."

"Un lac St-Joseph "contaminé" serait désastreux pour l'ensemble des commerçants de St-Adolphe qui verraient une baisse marquée de leur achalandage et pour plusieurs les pousseraient à fermer leur commerce."

Avec toutes ces conséquences, l'impact monétaire pour la municipalité et la viabilité même de St-Adolphe à long terme seraient énormes et ceci causé par la perte importante de valeur des résidences (riveraines ou non) et la disparition de commerces.



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

5 - Nos recommandations

L'APEL St-Joseph espère que ce qui précède n'arrivera jamais. L'association considère que le lac St-Joseph constitue un patrimoine visuel et récréo-touristique et doit être considéré comme **l'élément moteur** de St-Adolphe. Pour l'association, « environnement et développement durable » doivent aller de pairs, mais pour qu'il y ait un développement durable à St-Adolphe, il faut qu'une attention et des conditions particulières soit données au lac St-Joseph et c'est dans ce contexte que nous vous adressons nos recommandations :

1. La gestion des fosses septiques :

Afin de maintenir la qualité de l'eau face à la menace de l'algue bleue, il est impératif de réduire les phosphates et autres agents polluants qui menacent le lac St-Joseph et provenant, notamment, des fosses septiques.

Dans ce contexte, l'APEL St-Joseph recommande une réglementation encore plus sévère sur la gestion des fosses septiques et autres polluants tels les pesticides et demande à la municipalité **d'augmenter les moyens financiers et humains nécessaires** afin que les règlements actuels sur les fosses septiques et les autres polluants soient pleinement appliqués et respectés (vidanges, construction, etc.), que la municipalité s'assure du bon fonctionnement de toutes les fosses septiques (inspections visuelles, utilisation de pastilles de détection, etc.) et que les amendes ou poursuites nécessaires soient appliquées pour les fautifs.

L'APEL recommande aussi qu'une aide municipale puisse être apportée à certaines catégories de propriétaires pour les aider dans le coût de remplacement de leur fosse septique, quitte à également demander l'aide de niveaux supérieurs de gouvernements.

L'APEL recommande d'accélérer les négociations avec le gouvernement provincial afin que les riverains de la partie ouest du lac sur la route 329 puissent être raccordés le plus vite possible au réseau d'égout de la municipalité.

2. L'accès au lac et le nombre d'embarcations motorisées :

À cause du fulgurant développement économique de St-Adolphe et d'autres raisons, nous remarquons, d'année en année, une augmentation du nombre d'embarcations motorisées. Afin de gérer la problématique reliée au nombre d'embarcations motorisées sur le lac St-Joseph, il est impératif de contrôler et **limiter l'augmentation** du nombre d'embarcations pouvant accéder et utiliser le plan d'eau des lacs St-Joseph et Ste-Marie.

Dans ce contexte, l'APEL St-Joseph demande à la municipalité d'augmenter les moyens financiers et humains nécessaires afin que les règlements actuels sur les accès au lac (en autres par les débarcadères privés), et les quais (principalement sur les conditions et le nombre de quais par terrain riverain) soient pleinement appliqués et que la municipalité prenne les mesures nécessaires pour qu'ils soient pleinement respectés.

L'APEL St-Joseph suggère aussi qu'une consultation publique avec référendum puisse être tenu auprès des utilisateurs actuels des lacs St-Joseph et Ste-Marie afin d'obtenir des



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

orientations concrètes qui pourraient être retenues et faire consensus pour limiter le nombre d'embarcations motorisées. Sans nous répéter, il est important de souligner de nouveau que le lac ne peut prendre d'expansion.

3. La surveillance de la qualité de l'eau du lac :

Afin de connaître la qualité de l'eau du lac et d'évaluer si cette qualité s'améliore, reste pareille ou diminue, l'APEL St-Joseph a entrepris de faire réaliser des tests professionnels d'analyse de l'eau du lac.

Nous sommes fortement d'avis de la nécessité de ces tests et ceci nous a été confirmé par un sondage qui a été fait auprès de nos membres à l'automne passé. Si le lac est, comme nous le croyons, **l'élément moteur** de St-Adolphe, nous devons continuer à produire ces analyses d'eau pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau et ainsi être en mesure de prévenir d'éventuels problèmes.

Ces tests coûtent très chers pour une association comme la nôtre et surtout apportent un niveau de sécurité et d'informations très pertinents pour l'ensemble de la population et des investisseurs potentiels (résidentiels ou commerciaux). **Connaître la santé du lac, c'est « garantir » d'une certaine manière que l'investissement** qu'ils feront à St-Adolphe sera rentable.

L'APEL St-Joseph recommande deux alternatives. La première est que la municipalité prenne en charge les tests d'analyse d'eau et que ces tests soient autant ou plus accentués que ceux actuellement exécutés par l'association. L'autre est que la municipalité augmente sa contribution à l'association pour l'aider dans la réalisation de tests professionnels sur la qualité de l'eau.

4. Une patrouille nautique spécifique pour le lac St-Joseph :

L'expérience le démontre. La patrouille actuelle est toujours ou presque en mouvement. Elle ne peut facilement faire de la prévention, de la formation et parfois de l'intervention pour assurer un meilleur comportement des plaisanciers et rendre le plan d'eau plus sécuritaire. Il ne faut pas oublier que la concentration par hectare d'embarcations motorisées est probablement la plus importante au Québec.

Elle ne peut donc pas actuellement surveiller les zones sensibles du lac et ainsi protéger l'érosion accentuée des rives et améliorer la santé du lac. Protéger les zones sensibles du lac, c'est respecter le concept du développement durable. L'APEL St-Joseph recommande qu'**une patrouille spécifique pour le lac St-Joseph soit instaurée pour toute la période estivale.**

5. Une piste cyclable autour du lac St-Joseph :

De plus en plus de personnes utilisent leurs bicyclettes pour faire le tour du lac St-Joseph. En plus d'être un moyen très écologique de transport, ce moyen est de plus en plus prisé comme



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

activité sportive mais, comme tous le constatent, les routes bordant le tour du lac sont très peu propices à l'utilisation sécuritaire de la bicyclette.

Dans un concept récréo-touristique et pour améliorer la sécurité des utilisateurs, il faudrait entreprendre **une étude de faisabilité** afin de doter le contour du lac St-Joseph, d'une piste cyclable sécuritaire. Des subventions pourraient être demandées aux niveaux de gouvernements supérieurs pour aider à la réalisation du projet.

6. La protection des îles sur le lac :

Afin de conserver l'aspect rustique des îles, l'APEL St-Joseph recommande que le **plan d'urbanisme protège celles-ci contre un développement inapproprié**, permette d'y accéder pour une marche pédestre ou une halte. À titre d'exemple, les plaisanciers pourraient arrêter et faire un pique-nique et cela pourrait également s'appliquer au lac Ste-Marie afin de créer un circuit routier.

7. La création d'une base de kayaks :

L'engouement pour une activité tel le kayak est en augmentation marquante depuis plusieurs années sur le lac St-Joseph. Ainsi, afin d'offrir une augmentation de services aux résidents de St-Adolphe, nous recommandons qu'il y ait la **création d'une école et une base de kayaks** à la plage Bélisle.

L'environnement de cette plage est très propice à ce genre d'activités. Cette école et base serait gratuite pour les résidents de St-Adolphe mais facturable pour les non résidents. Une activité économique serait ainsi créée et la municipalité pourrait aussi en retirer une publicité environnementale notoire avec ce genre de projet.

8. Un concours de bandes riveraines régénérées :

Afin de créer une dynamique accentuée sur l'obligation de régénérer la bande riveraine, nous recommandons que la municipalité élabore un **concours de « bande riveraines régénérées »** sur le même type qu'il existe actuellement à St-Adolphe un concours sur « la plus belle maison fleurie »

Ce concours pourrait faire profiter les riverains des expériences des autres riverains et la municipalité pourrait également retirer une publicité environnementale notoire avec ce genre de projet et possiblement attirer des entreprises dites « vertes ».

L'APEL recommande également qu'une aide municipale puisse être apportée à certaines catégories de propriétaires pour les aider dans le coût de régénération de leur bande riveraine, quitte à également demander l'aide aux niveaux supérieurs de gouvernements.

6 - Conclusion

Pour l'association, **l'eau, la qualité de l'eau et l'utilisation du lac St-Joseph ne sont plus des ressources « illimitées »** comme dans un passé pas si lointain. La protection particulière du lac



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

et des actions et gestes basés sur la prémisse de conciliation « environnement et développement durable » doivent aller de paires pour garantir une viabilité à long terme du lac St-Joseph.

Dans certains cas, les actions et gestes qui doivent être posés obligent et obligeront nos élus à des gestes courageux, mais nos générations futures en seront gratifiantes. L'unanimité est rarement présente et la critique, pour souvent masquer l'ignorance, est toujours présente.

Mais aujourd'hui qui critiquerait l'obligation de porter la ceinture de sécurité dans les automobiles pour sauver des vies et réduire l'ampleur des blessures, qui critiquerait la nécessité de lois sur l'alcool au volant pour réduire les accidents, qui critiquerait les restrictions sur la cigarette pour protéger les non fumeurs afin de réduire le nombre de cancers.

Et pourtant, combien de critiques ont été soulevées à l'annonce ou à la modernisation de ses lois ? À écouter certains groupes de pression qui ont toujours critiqués ces lois, l'entrée en vigueur de celles-ci aurait des conséquences importantes sur « l'économie ». Sur l'alcool au volant, tous les débits de boisson feraient faillite et on sait bien que ce n'est pas le cas et la régie des alcools se portent drôlement bien. Sur le tabac, les restaurants fermerait un à un à cause de cela et encore là ce n'est pas vrai et la campagne de peur n'a pas fonctionné. Les fumeurs s'adaptent.

Tout cela pour vous dire que la majorité est là pour supporter les élus qui protégeront et accentueront les gestes qui permettront de conserver pour St-Adolphe l'image que, dans tous ces gestes, St-Adolphe est chef de file dans les mesures qui visent à promouvoir un environnement sain, durable et sécuritaire pour ses citoyens.

Nous croyons que nos recommandations sont des moyens qui permettront aux générations actuelles et futures de St-Adolphe de continuer à profiter du lac St-Joseph et assurer que ce lac constitue une ressource importante dans le développement de St-Adolphe. **St-Adolphe d'Howard et le lac St-Joseph vont de paires.**

L'APEL St-Joseph vous remercie pour l'opportunité qui lui a été offerte de pouvoir vous proposer sa vision et les améliorations qu'elle souhaite voir se réaliser en respectant le concept d'environnement et de développement durable pour la lac St-Joseph.

Ce mémoire a été approuvé par une résolution au Conseil d'administration de l'APEL.